



PUBLICATION RÉGLEMENTAIRE

Opération financée par Vals de Saintonge Communauté
communication des subventions publiques obtenues

Le 17/03/2025

Intitulé de l'opération : Vals de Saintonge à vélo

Descriptif de l'opération et objectifs poursuivis :

Vals de Saintonge Communauté souhaite s'inscrire dans une politique durable des déplacements du territoire, notamment autour du vélo. En décembre 2024, elle est lauréate de l'appel à projet AVELO3 qui vise à développer l'usage du vélo.

Dans ce cadre, Vals de Saintonge communauté a donc souhaité procéder à l'élaboration d'un schéma directeur cyclable afin de définir une stratégie d'aménagement autour du vélo.

Le coût prévisionnel total des travaux est estimé à 65434,78 HT.

Plan de financement précisant les subventions obtenues :

Vals de Saintonge Communauté réalise ces travaux avec le soutien financier de l'État et du Département qui ont attribué les subventions précisées dans le plan de financement :

Dépenses HT		Recettes		
Prestation cabinet Tecurbis – Élaboration schéma directeur cyclable	65434,78 €	Fond vert	19630,43 €	30 % <i>(sur dépenses subventionnables)</i>
		ADEME	32717,39 €	50 % <i>(sur dépenses subventionnables)</i>
		Vals de Saintonge Communauté	13086,96 €	20 % <i>(sur dépenses totales)</i>
Total HT	65434,78 €	Total HT	65434,78 €	100 %

Soutenu par



Projet réalisé avec le soutien technique et financier de l'ADEME dans le cadre du programme CEE AVELO 3

